

AUX: Participants agréés

Le 12 juin 2002

Responsables de contrats d'options Négociateurs d'options Responsables de contrats à terme Négociateurs de contrats à terme Détenteurs de permis restreint

RETRAIT DE LA COTE DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. DES OPTIONS COMMANDITÉES DE CITIBANK

Citibank Aktiengesellschaft (Citibank) a informé la Bourse de son intention de retirer ses options commanditées de la cote de Bourse de Montréal Inc.

En conséquence, toutes les séries d'options commanditées de Citibank seront radiées de la cote de la Bourse à compter d'aujourd'hui, le 12 juin 2002.

A titre d'information, les séries d'options commanditées inscrites à la cote de la Bourse avaient fait l'objet d'une circulaire le 25 janvier 2002 (circulaire no 011-2002).

Veuillez noter que les options commanditées de Société Générale Canada continuent d'être inscrites à la cote de la Bourse sans aucun changement et que la Bourse de Montréal demeure fermement engagée à poursuivre le développement du marché des options commanditées lancé le 28 janvier 2002.

Joëlle Saint-Arnault Vice-présidente, affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no: 084-2002